



Fonds de dotation du Grenadier

7, rue des Camoins

13190 ALLAUCH

SIRET : 991885468 00017

RNF : 013-FDD-00129-10

Comptes annuels

Exercice du 28/01/2025 au 30/06/2026



BILAN ACTIF AU 30 JUIN 2026

ACTIF	30/06/26			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
Donations temporaires d'usufruit	0	0	0	0
Site Internet	3 700	382	3 318	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations corporelles :				
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Matériel de bureau et informatique	1 110	324	786	0
Collections - Œuvres d'Art	103 970	0	103 970	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations financières :				
Participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Total I	108 780	706	108 074	0
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Créances d'exploitation :				
Créances clients et comptes rattachés	0	0	0	0
Créances reçues par legs ou donations	0	0	0	0
Autres créances et subventions à recevoir	0	0	0	0
Divers :				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie	0	0	0	0
Disponibilités	3 441	0	3 441	0
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total II	3 441	0	3 441	0
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0		0	0
Ecart de conversion Actif (V)	0		0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	112 221	706	111 515	0



BILAN PASSIF AU 30 JUIN 2026

PASSIF	30/06/26	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs /Fonds propres sans droit de reprise	0	0
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	97 130	0
Fonds propres avec droit de reprise	0	0
Réserves:		
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves pour projet de l'entité	0	0
Autres réserves	0	0
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice	0	0
Total I	97 130	0
Fonds propres consommables	14 036	0
Subvention d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
SITUATION NETTE	111 166	0
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	0	0
Fonds dédiés	0	0
Total II	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
Total III	0	0
DETTES		
Dettes financières:		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits (2)	0	0
Emprunts et dettes financières diverses (3)	0	0
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	0	0
Dettes d'exploitation:		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	233	0
Dettes fiscales et sociales	116	0
Autres	0	0
Dettes diverses:		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0	0
Dettes fiscales (impôts sur bénéfices)	0	0
Autres	0	0
Instruments de trésorerie	0	0
Produits constatés d'avance (1)	0	0
Total IV	349	0
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	111 515	0
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		



COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2026

		30/06/26	Exercice N-1
Produits d'exploitation	Cotisations	0	0
	Ventes de biens et services	0	0
	Ventes de biens	0	0
	<i>Dont ventes de dons en nature</i>	0	0
	Ventes de prestations de service	0	0
	<i>Dont parrainages</i>	0	0
	Produits de tiers financeurs	0	0
	Concours publics et subventions d'exploitation	0	0
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	964	0
	Ressources liées à la générosité du public	0	0
	<i>Dons manuels</i>	200	0
	<i>Mécénats</i>	0	0
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	0	0
	Contributions financières	0	0
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0	0
	Utilisations des fonds dédiés	0	0
	Autres produits	0	0
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 164	0
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	0	0
	Variation de stocks	0	0
	Autres achats et charges externes	375	0
	Aides financières	0	0
	Impôts, taxes et versements assimilés	0	0
	Salaires et traitements	0	0
	Charges sociales	0	0
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	706	0
	Dotations aux provisions	0	0
	Reports en fonds dédiés	0	0
	Autres charges	83	0
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 164	0
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	0	0
Produits financiers	De participations	0	0
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	0	0
	Autres intérêts et produits assimilés	0	0
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
	Différences positives de change	0	0
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	0	0
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
	Intérêts et charges assimilées	0	0
	Différences négatives de change	0	0
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	0	0
	2. Résultat financier (III-IV)	0	0
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	0	0

		30/06/26	Exercice N-1
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	0	0
	Sur opérations en capital	0	0
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	0	0
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	0	0
	Sur opérations en capital	0	0
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	0	0
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)		0	0
Total des produits (I + III + V)		1 164	0
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		1 164	0
EXCEDENT OU DEFICIT		0	0
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature		93 430	0
Prestations en nature		3 700	0
Bénévolat		0	0
TOTAL		97 130	0
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature		0	0
Mises à disposition gratuite de biens		0	0
Prestations en nature		0	0
Personnel bénévole		0	0
TOTAL		0	0



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 111 515 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 1164 euros et un total de charges du même montant, dégageant ainsi un résultat de 0 euros.

La consommation de la dotation consommable d'un exercice correspond à l'excédent des charges sur les produits de l'exercice.

La politique de l'entité en matière de consommation de la dotation consommable est la suivante :

- Le fonds de dotation a perçu 15 000 € de dotation consommable constituée par la dotation initiale des fondateurs telle que prévue aux statuts constitutifs
- La quote-part de dotation consommable viré au compte de résultat sur l'exercice s'élève à 964 €
- Par conséquent, les dotations restant à consommer au 30 juin 2026 s'élèvent à 14 036 €.

L'exercice considéré débute le 28/01/2025 et finit le 30/06/2026. Il a une durée de 17 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations générales

Le fonds de dotation du Grenadier a pour mission d'intérêt général dans le domaine artistique et culturel notamment dans le domaine des arts graphiques au travers de l'acquisition, la détention, la promotion, la création et la préservation du patrimoine culturel avec une attention toute particulière portée aux livres d'artistes.

Dans ce cadre, le fonds a pour ambition de mener ces actions soit directement, soit indirectement par le biais du financement de structures poursuivant le même objet et/ou partageant les mêmes valeurs.

Les moyens d'action du fonds sont :

- de recevoir des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable,
- l'acquisition, la gestion et la mise à disposition du patrimoine mobilier et immobilier nécessaires directement ou indirectement à la réalisation de son objet,
- procéder par tout moyen à la collecte de fonds visant à favoriser le développement de ses activités en lien avec son objet,
- de permettre à un plus large public d'accéder à ces œuvres en organisant ou en participant à des expositions, des événements et des manifestations,
- de favoriser la création de nouveaux livres d'artistes ou livres illustrés au travers du financement de leur édition et/ou en organisant des résidences d'artistes permettant aux artistes de se consacrer à cette création,
- développer des partenariats avec tout organisme développant des activités similaires ou connexes,
- l'information du public sur ses activités notamment au travers d'un site internet,
- d'engager du personnel qualifié pour permettre la réalisation de son objet,
- d'une façon générale, mener directement ou indirectement toute action utile autorisée par la loi ou le règlement et par les présents statuts.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Actions contribuant à la sauvegarde de livres d'art et de livres illustrés dans le cadre de la constitution d'une collection permettant de remplir l'objet social de permettre un plus large public d'accéder à ces œuvres ;
- Actions en vue d'organiser et promouvoir le programme « L'art de Lire » qui consiste à organiser des interventions dans les écoles maternelles et élémentaires pour redonner le goût du livre aux enfants à travers des activités créatives inspirées des livres d'artistes de notre collection.

- Actions en vue d'organiser des expositions temporaires des livres illustrés par Jean Berque et François Louis Schmied au Pôle Culturel de l'Usine Électrique à Allauch qui accueillera le futur Musée Marcel Pagnol.

Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Investissements (Engagés et terminés dans l'exercice) :
 - o Acquisitions de 38 œuvres d'art
 - o Création du site Internet du Fonds de dotation du Grenadier
- Ressources humaines
 - o Néant
- Autres moyens/ dépenses engagées
 - o Création des bagages de présentation du programme « l'Art de Lire »
 - o Création du dossier de présentation pour l'organisation d'une exposition temporaire au sein de l'Usine Électrique d'Allauch rassemblant les livres illustrés de Jean Berque et François Louis Schmied
 - o Création du dossier de présentation des œuvres de Jean Berque
 - o Création du dossier de présentation des œuvres de François Louis Schmied

Informations au titre des méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles L.121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptables Général.

Contributions volontaires en nature

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché.

Les contributions volontaires présentant un caractère significatif font l'objet d'une information dans l'annexe portant sur leur nature et leur importance.

Elles correspondent pour cet exercice à un don manuel d'œuvres d'art en nature et à un don en nature d'une prestation de services informatiques dans le cadre de la création du site Internet du Fonds de dotation du Grenadier.

Le prix de revient global des œuvres d'art, transmises gratuitement sur cet exercice, s'élève à 93 430 €. Leur évaluation dans le cadre de ce don en nature avec charges se base sur un comparable pour chaque œuvre émanant de l'éditeur de l'ouvrage, de librairies spécialisées ou de salles de ventes. Cette valorisation a été validée par Allianz Arts et Collections dans le cadre de la souscription d'une assurance en valeur agréée de cette collection de livres d'art.

Le prix de revient du site Internet s'élève à 3 700 €. L'évaluation de cette prestation en nature se base sur le devis établi pour la création du site internet dans le cadre d'un appel d'offre auprès de différents prestataires.

Immobilisations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les frais d'acquisition sont comptabilisés à l'actif et non en charges d'exploitation ;

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations corporelles, données au fonds de dotation, dans le cadre du don manuel effectué par Monsieur et Madame BLANC DIT GRENIER, ont été inscrites à l'actif à partir d'évaluations réalisées par les éditeurs des ouvrages ou des évaluations réalisées par des librairies spécialisées en livres illustrés. Ces évaluations ont été confirmées par l'assurance des ouvrages en valeur agréée par Allianz Arts et Collections en formule : Musées & expositions culturelles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.